



Village infos

N°48 – Août 2022

Courcelles-lès-Montbéliard

Mairie : Tél : 03 81 98 18 53 ; courriel : courcelleslesmontbeliard@wanadoo.fr ; www.courcelles-les-montbeliard.fr

Horaires d'ouverture : lundi : 14h-18h – mardi et jeudi : 10h-12h et 14h-18h – mercredi : 10h-12h – vendredi : 10h-12h et 14h-17h30



EDITORIAL

Chers concitoyens,

Notre village n'a pas échappé à la vague d'abstention aux élections tant présidentielles que législatives, ce qui est toujours regrettable dans une démocratie. S'abstenir, c'est laisser les autres décider à votre place, choix hasardeux s'il en est...

Pour la fête des Courcelloises organisée par la commune et le CCAS, une centaine de personnes se sont inscrites au repas qui leur était offert mais une quarantaine

n'est jamais venue...

Je ne vous cache pas que l'assemblée et les organisateurs (bénévoles et élus) ont été scandalisés par ce manque de savoir vivre. Imaginez ce que l'on peut ressentir quand vos invités vous font faux bond, sans parler du gâchis que cela représente ainsi que du coût financier.

Une grande réflexion est amorcée quant au devenir de ce type de manifestation.

Heureusement, d'autres manifestations (8 mai, marché du soir...) nous ont donné pleine satisfaction et nous en remercions les participants et bénévoles.

La Covid poursuit son œuvre, moins dangereuse pour la plupart d'entre nous mais beaucoup plus contagieuse. Il faut donc rester prudent face à cette cinquième vague et penser aux personnes fragiles, cibles privilégiées de ce virus.

Nous subissons depuis quelques semaines une canicule sans précédent, entraînant les restrictions d'eau habituelles. La végétation souffre, hormis les mauvaises herbes. Je remercie nos employés techniques qui font de leur mieux pour entretenir nos espaces communaux, progressivement, sous une chaleur accablante. Tout ne peut se faire en quelques jours, n'en déplaise aux rares esprits chagrins.

L'interdiction d'utiliser le Glyphosate, tristement célèbre désherbant, rend difficile l'entretien des espaces communaux, les solutions thermiques ou mécaniques ne s'avérant pas optimales. **Pour les herbes qui poussent au pied des façades et murettes, sachez que les débroussailleuses et machines thermiques peuvent provoquer des dégâts** (on se souvient d'Arcopolis à Voujeaucourt).

La meilleure solution reste l'arrachage, fastidieux vu l'ampleur de la tâche. C'est pourquoi en lien avec ce problème, j'ai pris un arrêté demandant aux riverains de traiter eux-mêmes ces herbes disgracieuses à la limite entre le domaine public et les propriétés privées. Je tiens à souligner que de nombreuses personnes sont depuis longtemps passées à l'action et je les en remercie. Un effort conjoint évitera à notre village de ressembler à un terrain vague...

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite de bonnes et heureuses vacances et par avance une rentrée des plus sereines.

Votre Maire,
Christian QUENOT

Dans sa réunion du 23 juin le conseil a approuvé à l'unanimité la nomination de citoyen d'honneur de nos deux doyens centenaires : Madame Colette PARIS (103 ans) et Monsieur Wladislaw KULAS (alias Lucien, 100 ans).



Sur le plan administratif et réglementaire :

- A compter du 1^{er} juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel sera assurée sous forme électronique, sur le site internet de la commune. Un registre de ces actes sera tenu à disposition du public à l'accueil du secrétariat de la Mairie.
- Arrêtés municipaux à venir :
 - o Dépassement interdit sur l'ensemble des rues communales.
 - o Circulation interdite sur les trottoirs pour les trottinettes électriques et vélos pour les plus de 7 ans. Les pistes cyclables matérialisées ne sont pas concernées.
 - o Les riverains du domaine public auront la charge de l'entretien des trottoirs le long de leurs façades et murettes, notamment l'arrachage de la végétation indésirable.

Dossiers en cours :

- La pose du portail achèvera la rénovation du porche du cimetière.
- La réalisation des aménagements de sécurité routière sur la RD 438 (rue de Voujeaucourt et rue de Montbéliard) a pris énormément de retard mais devrait débuter fin août. Secteur par secteur, la circulation se fera en alternat sans déviation.
- Un cheminement piéton a été marqué sur le pont levis. Cette solution qui peut paraître dérisoire est pourtant la seule qui puisse être effectuée, et ce, malgré les trois études et les demandes répétées (depuis 10 ans) auprès du Département, de PMA et de VNF.
- VEOLIA engagera à l'automne des travaux de rénovation des eaux usées dans le secteur du stade (depuis la rue de la Crue vers les tennis jusqu'à la rue du Stade). Les travaux les plus perturbants auront lieu pendant les vacances de la Toussaint.
- Le kiosque sera installé à l'automne le long de la vélo-route au bord du Canal.
- Un distributeur de pizzas sera installé début septembre à côté du périscolaire.
- La réfection de la VMC, des douches et du cumulus des vestiaires du stade est à l'étude avec une demande de subvention auprès des services de l'Etat.
- De même, des études ont été engagées pour la restructuration du parking Scherrer et pour la rénovation énergétique de l'Espace Jean TOURET.

Secrétariat de mairie : nous vous rappelons que le secrétariat de mairie est fermé au public du 1^{er} au 26 août. Des permanences sont assurées les mardis et jeudis de 10h-12h.

Conçu et réalisé par nos soins